

Le 25 mai 2018

Objet : **PJ2S s'investit dans l'éco-pâturage, méthode alternative écologique et économique !**

La Ville de Port-Jérôme-sur-Seine conforte son label « Ville 4 fleurs » pour la commune déléguée de Notre-Dame-de-Gravenchon et sa volonté de s'investir dans des méthodes de tonte alternatives, à travers une nouvelle action d'éco-pâturage : 10 moutons et 2 chèvres ont rejoint, vendredi dernier, le verger de pommiers fleurs, à proximité de la vallée du Télhuet à Notre-Dame-de-Gravenchon. Loués par la Ville à un prestataire spécialisé dans cette démarche écologique, ils brouteront dans le verger de pommiers fleurs jusqu'à l'automne 2018.

L'éco-pâturage, une méthode complémentaire à l'entretien mécanique des espaces paysagers en milieu urbain.

L'éco-pâturage est une pratique ancestrale d'entretien des espaces naturels et paysagers. Mise de côté au profit d'un entretien mécanique, elle fait désormais son grand retour. Permettant un maintien de la biodiversité et la diminution de l'impact environnemental, elle permet concrètement une réduction de l'empreinte carbone et une fertilisation naturelle. Elle est également zéro déchet et sans nuisances sonores.

L'éco-pâturage participe également à la conservation et la promotion de races anciennes et peu communes : des espèces animales rustiques, s'adaptant facilement à tous les milieux, sont implantées sur un espace défini et en permettent l'entretien. La démarche a donc également des fonctions pédagogiques, transformant l'espace en un lieu d'échanges et de découvertes.

PJ2S et l'éco-pâturage : un mariage évident.

L'enjeu de l'éco-pâturage, à l'échelle des collectivités territoriales, est le maintien et/ou la restauration des espaces paysagers en limitant les coûts de gestion. La Ville de Port-Jérôme-sur-Seine est déjà impliquée depuis longtemps dans cette démarche : les cinq bœufs d'Écosse présents dans la vallée du Télhuet profitent d'une surface de 4 hectares de pâture !

La Ville met également à disposition des terrains pour des particuliers (rue de la République, rue Fontaineval).

Aujourd'hui, elle cherche des solutions pérennes supplémentaires pour la gestion écologique de son territoire et afin de réduire les coûts et les interventions de tonte et de fauchage. Son choix s'est porté sur la location d'animaux à une entreprise spécialisée, pour une première expérience dans le verger de

Le 25 mai 2018

**Objet : PJ2S s'investit dans l'éco-pâturage, méthode alternative
écologique et économique !**

pommiers fleurs, à proximité de la vallée du Télhuet à Notre-Dame-de-Gravenchon, commune déléguée de Port-Jérôme-sur-Seine.

Les 10 moutons des Landes de Bretagne et les 2 chèvres de fossés, fraîchement arrivés, ont pour mission de brouter 9 000m² de pré, parmi les pommiers fleurs. Le mouton des Landes de Bretagne est une espèce réputée pour son adaptation au pâturage des espaces naturels tels que les landes, les marais, etc. C'est un très bon gestionnaire d'espaces naturels. La chèvre des fossés, rustique et docile, est complémentaire et très utilisée dans l'éco-pâturage, car elle permet de limiter le développement des broussailles.

Le service Espaces verts veillera régulièrement sur ces nouveaux locataires tout au long de l'expérience qui prendra fin en octobre 2018.

PJ2S : Ville Label 4 fleurs, depuis 2006, renouvelé 3 fois.

Cette démarche conforte le label « Ville 4 fleurs » obtenu par Notre-Dame-de-Gravenchon en 2006 et renouvelé 3 fois depuis, dont la dernière en 2017. Attribué par le Comité National des Villes et Villages fleuris, ce plus haut niveau du label récompense un développement du cadre de vie tendant à l'exemplarité environnementale : il doit donc prendre en compte des facteurs écologiques, économiques et sociaux.

Avec ses actions en faveur de la biodiversité (parc écologique de la vallée du Télhuet), celles en faveur des ressources naturelles (« zéro phyto », préservation de la ressource en eau, diminution du bilan carbone, etc.) ainsi que celles en faveur de la qualité de l'espace public (effacement du réseau, propreté, etc.) PJ2S continue de se mobiliser pour améliorer son cadre de vie.

Vous pouvez retrouver plus de détails sur le label « Ville 4 fleurs » sur : www.villes-et-villages-fleuris.com